

VILLE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE
MISE À JOUR DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

A) BÂTIMENTS	2025	2026	2027	INVESTISSEMENTS		FINANCEMENT
				TOTAL	NET	
Centrale d'eau potable ¹⁻² - Bâtiment, ventilation, équip., prise d'eau - Poste de suppression ³	6 051 700 2 200 000			6 051 700 2 200 000	3 026 000 -	Règlement d'emprunt et subvention Règlement d'emprunt et subvention
Garage municipal ¹ - Rénovation majeure du garage municipal	5 800 000			5 800 000	2 320 000	Règlement d'emprunt et subvention PRACIM
Local École - Future école primaire - Boul. L'Assomption		500 000		500 000	500 000	Règlement d'emprunt
Centre Alain-Pagé ³ - Rénovation, ascenseur et système mécanique		2 000 000		2 000 000	800 000	Règlement d'emprunt et subvention
Chalet des moniteurs - Démolition et reconstruction			1 600 000	1 600 000	700 000	Règlement d'emprunt et subvention
TOTAL BÂTIMENTS	14 051 700	2 500 000	1 600 000	18 151 700	7 346 000	

1) Projets en cours à l'automne 2024

2) Travaux majoritairement admissibles au programme TECQ (priorité 1). Toutefois, l'enveloppe totale disponible dans la TECQ est limitée.

3) Poste de suppression doit être combiné avec les travaux de la piste multifonctionnelle sur Visitation et réalisé en 2025.

4) Une étude de la structure a été réalisée dans ce dossier pour nous assurer de la faisabilité technique. Le projet sera déposé au PRACIM en 2025.

VILLE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE
MISE À JOUR DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

<i>B) ÉQUIPEMENTS ET MACHINERIE</i>	<i>2025</i>	<i>2026</i>	<i>2027</i>	<i>INVESTISSEMENT</i>		<i>FINANCEMENT</i>
				<i>TOTAL</i>	<i>NET</i>	
Travaux publics et entretien						
- Tracteur à gazon, rotoculteur et remorque ¹	75 000			75 000	75 000	Fonds de roulement
- Tracteur à trottoir + équip.+ remorque abrasif ²	175 000			175 000	175 000	Règlement d'emprunt
- Équipement pour citerne 6 roues ³	25 000			25 000	25 000	Fonds de roulement
- Fourgon électrique pour équipe à l'entretien ⁴	90 000			90 000	90 000	Fonds de roulement
- Remorque égout/aqueduc ⁵	350 000			350 000	350 000	Règlement d'emprunt
- Camion-citerne ⁶		400 000		400 000	400 000	Règlement d'emprunt
- Tracteur à trottoir + équip. (Patinoires) ⁷			150 000	150 000	150 000	Fonds de roulement
<i>TOTAL ÉQUIPEMENTS, MACHINERIE ET VÉHICULES</i>	715 000	400 000	150 000	1 265 000	1 265 000	

1) Remplacement d'un tracteur

2) Nouveau tracteur à trottoirs (Lié aux ajouts de trottoirs et de pistes multifonctionnelles à déneiger).

3) Équipement pour arrosages plus importants et fréquents. Cette adaptation du camion 6 roues en citerne permettra de maximiser son utilisation en été, le nettoyage des rues et l'entretien des réseaux d'égout.

4) Pour répondre à la croissance de l'équipe d'entretien et à la diversité des tâches à accomplir

5) Remorque électrifiée spécialisée aménagée en remplacement du camion porteur de l'unité d'intervention d'égout et aqueduc.

6) Remplacement du camion citerne dédié à l'entretien de nos infrastructure en été et à l'arrosage de nos patinoires en hiver.

7) Remplacement du tracteur utilisé pour les patinoires (2010). Une rotation pourra être faite pour que le déneigement soit assuré par les équipements les plus récents..

VILLE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE
MISE À JOUR DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

C) PARCS ET ESPACES VERTS	2025	2026	2027	INVESTISSEMENT		FINANCEMENT
				TOTAL	NET	
Projet multimédia - Sons et lumières (Maison et jardins Antoine-Lacombe)	951 800			951 800	526 800	Règlement d'emprunt, contributions et subventions
Aménagement - Tennis - Réfection (4 terrains) - Parc Bosco - Centre Alain-Pagé - Réaménagement - Secteur Pionniers - Aménagement et accès à la rivière - Jardins Antoine-Lacombe - Aménagement et accès rivière - Berges - Aménagement et protection - Passages multifonctionnels - Mise à niveau	115 000 75 000 150 000 60 000 25 000 20 000			115 000 75 000 150 000 60 000 25 000 20 000	115 000 75 000 150 000 60 000 25 000 20 000	Règlement parapluie Règlement parapluie Règlement parapluie Règlement parapluie Règlement parapluie Règlement parapluie
Nouveau parc école - Parc école - Secteur Carré Saint-Charles		1 684 000		1 684 000	1 684 000	Règlement d'emprunt
Mobilier, équipement et modules de jeux - Équipements de parc - Tables, bancs, abreuvoir...	20 000	30 000		50 000	50 000	Règlement parapluie
TOTAL PARCS ET TERRAINS DE JEUX	1 416 800	1 714 000	-	3 130 800	2 705 800	

VILLE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE
MISE À JOUR DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

D) INFRASTRUCTURES	2025	2026	2027	INVESTISSEMENT		FINANCEMENT
				TOTAL	NET	
Trottoirs et sentiers polyvalents - Sentier secteur Marie-Curie/Centre hosp. - Sentier secteur Visitation/Curé-M.-Neyron ¹ - Trottoir rue Flavie-Poirier	1 450 000 1 100 000	240 000		1 450 000 1 100 000 240 000	1 010 000 720 000 240 000	Règl. d'emprunt et subvention (TAPU) Règl. d'emprunt et subvention (TAPU) Règlement d'emprunt (Riverains)
Circulation - Feux de circulation (Petite-Noraie/Flavie-Poirier) - Aménagement du secteur de l'école Lorenzo-Gauthier ²	100 000	427 500		427 500 100 000	427 500 100 000	Règlement d'emprunt Règlement d'emprunt parapluie
Aqueduc et Égout - Réfection des infrastructures secteur Sainte-Adèle phase 2 - Réfection des infrastructures secteur Sainte-Adèle phase 3		4 450 000	4 315 000	4 450 000 4 315 000	1 061 000 1 120 000	Règlement d'emprunt et subvention Règlement d'emprunt et subvention
Travaux de pavage - Rue Bellefeuille - Rue Anatole-Parthenais - Rue Impasse du Puits - Rue Normandie - Rue Villier - Rue Bellevue - Rue Patrick-Marcil - Rue des Pins (De l'Entente / Riendeau) - Rues diverses	170 000 135 000 77 000 50 000	150 000 230 000 121 000 225 000	300 000	170 000 135 000 77 000 50 000 150 000 230 000 121 000 225 000 300 000	170 000 135 000 77 000 50 000 150 000 230 000 121 000 225 000 300 000	Règlement d'emprunt parapluie Règlement d'emprunt parapluie Règlement d'emprunt parapluie Règlement d'emprunt parapluie Règlement d'emprunt parapluie Règlement d'emprunt parapluie Règlement d'emprunt parapluie Règlement d'emprunt parapluie Règlement d'emprunt parapluie
TOTAL INFRASTRUCTURES	3 082 000	5 843 500	4 615 000	13 540 500	6 136 500	
TOTAL GLOBAL	19 265 500	10 457 500	6 365 000	36 088 000	17 453 300	

1) Ces travaux devront être coordonnés avec ceux du poste de suppression (voir "Centrale d'eau potable")

2) Sécurisation du secteur de l'école Lorenzo-Gauthier proposée par le comité de circulation (01 CC 24) et approuvée par le conseil.